

Les femmes ont le pouvoir de mener une vie libre et sûre en Europe et dans le monde. L'UE veille à ce qu'elles ne continuent pas à être victimes d'inégalités d'accès aux droits, de coercition et de violence.

Faites de l'égalité des genres une réalité :

Les droits sexuels et reproductifs sont des aspects essentiels de la santé et du bien-être de tou·te·s.

Ces droits sont menacés en Europe, où des forces rétrogrades tentent de priver les individus de leur liberté de reproduction et d'imposer une vision du monde nocive quant au rôle des genres au sein de la famille et dans la vie publique.

Les membres du Parlement Européen doivent défendre la liberté reproductive et s'opposer aux mesures coercitives que ces mouvements antibéraux cherchent à imposer.

L'égalité des genres est importante aux yeux des citoyens Européens - selon une enquête Eurobaromètre de 2017, 91% des Européens estiment que sa promotion est importante pour garantir une société juste et démocratique. Le principe d'égalité entre les hommes et les femmes est inscrit dans les Traités Européens et dans la Charte des Droits Fondamentaux de l'UE. Aujourd'hui, au sein de l'UE, ses institutions veillent à promouvoir l'égalité d'indépendance économique pour les femmes et les hommes, en comblant l'écart de salaire entre les genres, en instituant un équilibre des genres dans les prises de décision, en mettant un terme aux violences de genre ; l'UE promeut également l'égalité des genres hors de ses frontières.

L'ÉGALITÉ DES GENRES EST UNE VALEUR FONDAMENTALE DE L'UE



Les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) sous-tendent la santé et le bien-être de tou-te-s les Européen-ne-s, de l'accès aux soins contraceptifs et liés à l'avortement, aux services de santé sexuelle, à l'éducation relationnelle et sexuelle, en passant par une protection contre la violence et la coercition, sans distinction de genre ou d'orientation sexuelle. La possibilité d'accéder à ces services est une condition essentielle pour parvenir à une égalité des genres. Cependant, l'accès aux DSSR **varie considérablement** au sein de chaque pays et entre les États Membres, et les populations les plus vulnérables en souffrent particulièrement. D'autre part, les inégalités des genres sont une des causes principales du non respect des droits sexuels et reproductifs des femmes et doivent être combattues afin d'éliminer les pratiques de soins de santé dangereuses et discriminatoires, et la coercition reproductive.

LES DROITS ET LA SANTÉ SEXUELS ET REPRODUCTIFS (DSSR) SONT UNE CONDITION POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES



LA LIBERTÉ REPRODUCTIVE ET L'ÉGALITÉ DES GENRES SONT MENACÉES

Ces dernières années ont vu une montée de mouvements coercitifs au sein de l'UE et au-delà, et l'égalité des genres, les droits et la liberté de reproduction des femmes sont de plus en plus menacés. Ces mouvements cherchent à priver les femmes de leurs droits et santé sexuels et de reproduction, et les personnes LGBTI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées) entre autres, de leurs droits fondamentaux. Ces mouvements coercitifs sont liés aux mouvements et aux partis d'extrême-droite et antilibéraux d'Europe qui menacent les valeurs, les droits fondamentaux et la démocratie libérale en Europe. Leur financement et leurs véritables objectifs manquent souvent de transparence. Ils cherchent à renverser les lois qui garantissent les droits humains liés à la sexualité et à la reproduction, tels que le droit au divorce, aux soins contraceptifs et liés à l'avortement, au traitement de la stérilité, ou encore à l'égalité pour les personnes LGBTIQ.



POUR CONTRER LES FUTURES TENTATIVES DE RESTRICTION DE LA LIBERTÉ REPRODUCTIVE ET L'ÉGALITÉ DES GENRES, NOUS VOUS ENCOURAGEONS À :

- Préserver le droit de tous les individus à vivre leur vie procréative librement, en toute sécurité et sans discrimination.
- Œuvrer pour l'éradication des inégalités des genres et des violences faites aux femmes, et s'assurer que les normes nécessaires sont mises en place pour atteindre ce but.
- Condamner fermement les propos régressifs et prévenir la promulgation de lois et de politiques qui portent atteinte à l'égalité des genres et aux droits et à la santé sexuels et reproductifs des femmes, en rappelant que ces mesures rétrogrades n'ont pas leur place dans une Europe démocratique du XXIème siècle.
- S'assurer que la défense des droits des femmes, l'égalité des genres et le changement des normes sociales nocives par des initiatives ambitieuses soient une priorité politique pour l'UE et qu'elle y consacre suffisamment de moyens
- Apporter un soutien politique et financier aux groupes de défense des droits des femmes et aux défenseur.e.s des droits humains, en particulier celles et ceux qui œuvrent dans des contextes difficiles, y compris dans les États Membres de l'UE.